

PRÉVOYANCE VIEILLESSE Le conseiller fédéral Alain Berset défend la réforme de l'AVS et du deuxième pilier. Le maintien du niveau des rentes est une priorité à ses yeux.

«Un projet cohérent et transparent»

LE CONTEXTE

Le conseiller fédéral Alain Berset était jeudi soir à La Chaux-de-Fonds, dans un Club 44 plein comme un œuf. Il a évoqué la cohésion sociale. L'occasion aussi de revenir avec lui sur la réforme de la prévoyance vieillesse, actuellement examinée en commission aux Chambres fédérales.

PROPOS REÇUS PAR DANIEL DROZ

La réforme de la prévoyance vieillesse professionnelle est le grand chantier d'Alain Berset. Le conseiller fédéral en charge du Département fédéral de l'intérieur, et avec lui tout le collège, a l'ambition de maintenir les prestations globales des premier et deuxième piliers (AVS et prévoyance professionnelle), tout en garantissant leur équilibre financier et en adaptant le système aux nouveaux besoins de la société.

Pour parvenir au résultat escompté, trois mesures principales sont prévues: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans par étapes sur six ans; la hausse du taux de TVA jusqu'à 1,5% d'ici à 2030 et la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6% en quatre ans pour le deuxième pilier. Avec pour objectif aussi de maintenir le niveau des rentes. La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats se penche sur le sujet la semaine prochaine.

Ne craignez-vous pas que cette ambitieuse réforme cristallise des oppositions à la base contradictoires, notamment sur l'élévation de l'âge de la retraite des femmes et l'augmentation de la TVA?

Oui. C'est un sujet extrêmement complexe. Dans notre pays, on ne peut pas lancer de réformes importantes sur le plan



«Dans notre pays, on ne peut pas faire de réformes importantes sur le plan social sans convaincre la majorité de la population», relève le conseiller fédéral Alain Berset. ARCHIVES LUCAS VUJITEL

social sans convaincre la majorité de la population. Et, dans le problème qui nous occupe, une majorité des cantons. La haie est encore plus élevée. Dans le même temps, nous n'avons pas le choix. Nous devons mener ce débat.

Nous devons démontrer que nous sommes à la hauteur de nos prédécesseurs, qui ont créé ces assurances sociales, et des enjeux. Ces enjeux sont complexes.

Ce que je constate dans ce dossier, c'est que ça prend un certain

temps. Mais si on regarde ce qui s'est produit ces trois dernières années, un chemin énorme a été parcouru. Il y a des choses qui n'étaient pas du tout acquises et qui, trois ans après, le sont.

Pouvez-vous donner des exemples?

Que nous réformions le premier et le deuxième pilier en même temps et ensemble pour créer de la transparence, de la confiance et de la sécurité. Donc les conditions pour une majorité. Qu'est-ce qui a été acquis et qui ne l'était pas il y a trois ans? Qu'une réforme doit se faire sur le principe du maintien des rentes. On ne peut pas faire une réforme, ni dans le premier ni dans le deuxième pilier, qui aboutirait à ce que les gens aient moins d'argent à la fin du mois.

Ce sont des acquis qui, pour moi, sont extrêmement importants et qui permettent de poser un débat. Vous parlez de la re-

traite des femmes à 65 ans. C'est une question difficile, mais il n'y a pas si longtemps encore, on parlait d'une retraite à 67 ans pour tout le monde. Aujourd'hui, on parle de 65 ans, mais aussi de flexibilisation pour tenir compte de la situation réelle des gens. Nous avons des conditions qui doivent nous permettre de positionner le débat, de le développer ces prochaines années. S'il aboutit au Parlement, je me réjouis beaucoup de pouvoir porter ce dossier devant la population. C'est un enjeu majeur pour notre pays.

Vous ne transigerez pas sur la diminution des rentes...

Cohésion essentielle

«La cohésion sociale est absolument essentielle pour notre pays», relève Alain Berset. «Nous vivons dans un pays avec quatre langues différentes, des cultures différentes, des régions très diversifiées», poursuit le conseiller fédéral. «Qu'est-ce qui nous fait tenir ensemble? C'est la volonté politique, évidemment, mais aussi sociale. Ça nécessite quelque organisation dans le domaine des assurances sociales, de la santé, de la culture aussi. Je crois que c'est un ciment de notre société. En particulier à un moment où les frontières éclatent, où l'on parle de globalisation, où toute la planète est à portée de clics. C'est important de nous poser la question de notre identité.»

Dans ce contexte, les cantons, notamment, ont «fait un énorme travail pour garantir l'apprentissage des langues nationales». Une évidence absolue en Suisse romande, selon le conseiller fédéral. Moins si l'on va très loin à l'est du pays. Des cantons pourraient avoir envie de privilégier l'enseignement de l'anglais. «Il faut y être attentif. C'est très sain que nous puissions faire un débat sur le sujet. Il se poursuit. Nous sommes dans une société qui n'est pas immuable, qui se développe, qui a envie de s'adapter au monde qui nous entoure. C'est une grande force en Suisse que cette capacité d'adaptation, cette force d'innovation. Pas seulement dans le milieu économique, mais aussi d'innovation dans le social et dans nos relations aux autres.»

CONFÉDÉRATION Vingt procédures sur le djihadisme

Le Ministère public de la Confédération (MPC) a ouvert les six derniers mois de l'année 2014 une vingtaine d'enquêtes pénales concernant le djihadisme radical. Il révèle ce chiffre dans son rapport de gestion pour l'année 2014, rendu public hier.

«La Suisse n'a pas représenté l'an dernier une cible privilégiée des organisations terroristes», tempère le MPC. Néanmoins, des thèmes tels que l'«Etat islamique» ou le «tourisme djihadiste» ont pesé sur le travail du Ministère public de la Confédération.

Les vingt procédures ouvertes durant le second semestre 2014 concernent des affaires menées contre un ou plusieurs prévenus accusés de soutien à une organisation criminelle. Le MPC rappelle que l'an dernier le Tribunal pénal fédéral a condamné deux frères kurdes originaires d'Irak à des peines privatives de liberté de trois ans et trois mois fermes.

«Cette condamnation a marqué un jalon dans la lutte contre le terrorisme islamique extrémiste», indique le MPC. Le TPF a jugé que la preuve était faite que les deux frères s'étaient rendus coupables de propagande en faveur du réseau terroriste Al-Qaïda au moyen de plates-formes internet qu'ils exploitaient à Bâle.

Dans le domaine du crime organisé, la présence possible d'organisations mafieuses italiennes en Suisse a également retenu l'attention de l'autorité de poursuite pénale de la Confédération. L'étroite collaboration avec les autorités anti-mafia italiennes a permis l'arrestation de membres présumés de la 'Ndrangheta.

Affaire Falciani

Dans une autre affaire très médiatique, le MPC rappelle qu'il a décidé le renvoi d'Hervé Falciani devant le Tribunal pénal fédéral. L'ex-informaticien d'HSBC répondra d'espionnage économique, de violation du secret commercial et du secret bancaire ainsi que de soustraction de données.

En matière de corruption, deux cas ont retenu l'attention en 2014. L'un concerne l'enquête pénale dans le cadre du scandale autour du projet informatique Insieme, qui a également abouti à une mise en accusation devant le TPF. ATS

NATURALISATION Facilitée, oui mais aux Etats

Les jeunes étrangers de la 3e génération devraient se voir accorder plus facilement le passeport suisse. La commission des institutions politiques du Conseil des Etats soutient, par 7 voix contre 4, ce projet du National, a-t-elle communiqué hier.

Ce dernier a défini la naissance sur le territoire suisse comme nouveau critère. La commission des Etats va opter pour une formulation plus restrictive pour que la naturalisation facilitée ne soit étendue qu'aux étrangers de la 3e génération. Elle va donc réécrire ce projet. ATS

«On ne peut pas faire une réforme qui aboutirait à ce que les gens aient moins d'argent à la fin du mois.»

ALAIN BERSET CONSEILLER FÉDÉRAL EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Culture: domaine économique majeur

«La culture n'est pas un bouquet de fleurs, juste joli à regarder et qui va se faner», affirme Alain Berset. «Au contraire, c'est un potentiel économique majeur. Dans notre pays, 260 000 personnes travaillent dans ce domaine. C'est 3% du produit intérieur brut, 70 milliards de chiffre d'affaires. C'est aussi un domaine économique majeur.»

La Confédération, dans ce contexte, veut augmenter le budget de la culture de 3,4%. Cette hausse fait partie d'un projet plus global, qui veut aussi faire le lien avec le développement économique. «Le point fort, c'est la participation culturelle», juge Alain Berset. «D'encourager et de soutenir la participation de toutes et tous à la vie culturelle. D'al-

ler au musée, de participer à un débat, de faire soi-même de la musique en amateur ou en semi-professionnel. Cette participation culturelle est extrêmement importante.»

Un volet qui est aussi crucial en matière de cohésion sociale. «Par la culture, par les liens culturels, par exemple au travers des échanges linguistiques, on peut aussi soutenir la cohésion sociale dans notre pays.» L'innovation est le troisième angle du projet. Il s'agit «de se rappeler que nous avons dans notre pays des artistes extrêmement innovants, qui sont à la pointe sur le plan international. Ils ne sont pas tous très connus en Suisse. C'est une carte de visite pour notre pays, une chance aussi.»